

Principaux types toponymiques de la Normandie

Fernand Lechanteur

Citer ce document / Cite this document :

Lechanteur Fernand. Principaux types toponymiques de la Normandie . In: Supplément aux Annales de Normandie. 4^e année, n°1, 1954. L'histoire locale à l'école : Rollon. pp. 15-16;

https://www.persee.fr/doc/annor_0000-0002_1954_num_4_1_6478

Fichier pdf généré le 18/04/2018

PRINCIPAUX TYPES TOPONYMIQUES DE LA NORMANDIE

HOTEL — LIEU — ETRE

Ces trois désignations sont pratiquement absentes de l'excellente *Toponymie de la France*, de M. Vincent, à l'exception toutefois de LIEU qui d'ailleurs n'apparaît que fortuitement et sans commentaires. Bien sûr, ce sont là des dénominations tardives qui ne nous apprennent rien de particulièrement neuf sur notre pays, mais qui, par leur abondance chez nous et leur répartition méritent cependant quelques considérations.

Désignations romanes toutes les trois, elles ne donnent pas lieu à des discussions très complexes. Suivies d'un nom d'homme, elles s'appliquent à des tenures de quelque humble colon de la fin du moyen âge, restée ferme isolée ou devenue hameau. Ces lieux habités, nés dans le cadre déjà fixé des paroisses, n'ont jamais atteint un développement considérable ni conquis leur autonomie. Aucun n'est actuellement commune.

En ce qui concerne HOTEL, je ne pense pas, quoi qu'on en ait dit, qu'il s'agisse d'une tenure particulière. L'*hôtel*, c'est la maison, l'*oustau* des Méridionaux et la mémoire très sûre d'un de mes informateurs, M. Bourdon, m'a permis d'établir que des gens nés vers 1810 employaient encore cette expression dans la région de Percy (Manche) : à *mon hôte* signifiant purement et simplement « chez moi ». Par contre, la distribution est assez curieuse. Seuls l'Orne, la Manche et le Calvados semblent intéressés. D'ailleurs, disons tout de suite que ni LIEU ni HOTEL ni ETRE ne dépassent pratiquement la Risle vers l'est. Mais si les quelques HOTELS ornaïsiens s'égarèrent aux confins du Perche, les 25 HOTELS du Calvados sont collés contre la frontière de la Manche, et prolongent dans les cantons de Caumont et de Bénv-Bocage l'énorme masse qui occupe le centre du département de la Manche. En effet, si au nord du Havre de Lessay quelques HOTELS groupés jalonnent la côte occidentale du Cotentin, si d'autre part un HOTEL est isolé vers Pontorson et une douzaine dans la région de Mortain, il n'en reste pas moins qu'une masse compacte d'HOTEL + nom d'homme (plusieurs centaines) ceinture littéralement le département entre la grande zone scandinave au nord-ouest et la zone de densité maxima des toponymes gallo-romains au sud-est. Autrement dit, nous avons là la zone de défrichement intense des XIII^e et XIV^e siècles. Il existe d'ailleurs dans la même région bien d'autres désignations du domaine fieffé, mais certainement moins originales (noms en *-ière*, en *-erie*, ménage, ténement, etc...).

On rencontre même, épars dans le Cotentin des noms du type : le LIEU X, plutôt d'ailleurs en dehors de la zone des HOTELS, mais le triomphe de ce toponyme est assuré dans le Calvados avec 568 lieux dits ou villages, plus particulièrement groupés en deux masses dans le bas Pays-d'Auge et le Bessin. Les confins Eure-Calvados sont également atteints et la zone d'extension maxima s'allonge entre le littoral et une ligne partant de Coutances pour gagner Beaumesnil, dans l'Eure.

Quant à ETRE il est aussi assez bien localisé. C'est un sudiste dont la limite septentrionale part de Mortain, atteint les limites du Calvados, de la Manche et de l'Orne, longe la frontière nord de ce dernier département par Lonlai-l'Abbaye, Le Chatellier, Saires, Ronfeugeray, Saint-Pierre-du-Regard, Sainte-Honorine, Taillebois, Les Tourailles, Chêne-douit, Saint-André-de-Briouze, Mesnil-Gondouin, Putanges, Pont-Ecrépain, Mesnil-Jean, Batilly, Saint-Brice, La Bellière, Saint-Christoffe, Marcei, Marmouillé, Courtomer, Crulai et Vitrai-sous-Laigle. Ce tissu serré cède alors brusquement et il faut revenir légèrement au sud-ouest, au Pin-la-Garenne, pour fixer la limite orientale avant de sortir de Normandie. Quelques flanc-gardes au nord, à une vingtaine de kilomètres, dans les cantons de Condé, Thury-Harcourt et Falaise, et même deux isolés à Putot-en-Auge et à Rubercy, dans le Bessin.

Une question se pose. On trouve le plus souvent écrit l'ETRE X mais aussi, *uniquement* au nord, parfois l'Aitre. Il se peut qu'il y ait eu confusion entre deux termes et même trois. D'une part, nous trouvons dans le Ducange français : *aistre* « Maison et le lieu où l'on fait le feu », qui est la forme ancienne d'*âtre* d'un latin vulgaire venu du grec (Dauzat), avec influence d'*aitre* (parvis, cimetière) calqué par les clercs sur le latin *atrium* ; et enfin il y a *estre* (Ducange) « maison, appentis, cour, lieu fermé ou découvert, etc... », (qui se retrouve en Guernesiais « être » (étable) et dans le français *connaître les êtres*. Cet *être* est le bon dans la majorité des cas sudistes, sinon dans la totalité ; il vient d'*extera* et je suis persuadé que les cas douteux sont ceux du nord.

Qu'en conclure ? Peu de choses sans doute, et j'espère reprendre la question sur un plan plus vaste ; peu de choses, sinon que nous retrouvons une fois de plus *grosso modo* l'inscription de ces vocables dans le cadre bien connu des unités humaines déjà souvent signalées.

Fernand LECHANTEUR.